L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 16 JUILLET 1878.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE [illegible]

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

AMERIQUE, Delord, mercredi, 10 juillet.
VILLE DE PARIS, Santelli, mercredi, 17 juill.
SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 24 juill.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)......$100
Deuxième — ......$ 65
Troisième — ......$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

[illegible] ... sur le continent, via Havre à Marseilles, $[illegible] en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible] ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service [illegible] prochain.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brème, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brème:
Chambre....$150 en or | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$25 en or. | Entrepont......$15, en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..........$42 00 en or.
De à Indianola..........45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12 juin— No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. F. KEMBLE.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse MERCREDI, 17 juillet, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine......$50
Entrepont......25
Billet d'excursion 90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.

Confort, Rapidité, Sécurité.

Billets aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO.,
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO.,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne possède aucune autre route.

24 mars—9 mois t 1 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
ou à A. K. MILLER & Co. 35 Carondelet,
10 mai—9mt12s Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie

HOMŒOPATHIQUE

DE

BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

Elle est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.

6 déc—1 an t 2

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC M.A.J.F. Patented

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays; Il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède patenté le plus couteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucune des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FERSLEW & CO. propriétaires,
P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.

17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer [illegible] américain de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI. partira positivement MARDI 16 juillet, à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Belize.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO.
23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus conjointement avec ses goélettes régulières.
2 [illegible]—2 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 3 décembre 1877, le beau bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue [illegible], à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendent aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5.45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et [illegible] le même jour à 5 heures du soir.

Le fret sera reçu au même endroit, à 2 heures et 30, [illegible] sera livré le lendemain matin.
C. S. PAYNE,
Surintendant.
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
[illegible] Leathers, Capitaine,
J. J. Mass, Commis.
[illegible] ... et à la ligne [illegible]
[illegible] à bord ou à
[illegible] Commune et
CARLEY, 4 rue Tchoupitoulas.

[illegible] le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—[illegible] No 28 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères [illegible] Norman, Barbin, Ware, et tous autres ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur
NEW BART ABLE,
Capitaine GEO. C. HAMILTON,
[illegible] qu'il est ci-dessus. S'adresser à [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à
E. W. ADAMS
17nov— No 21 Commercial Place.

BAYOU SARA.

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, deux fois par semaine.

Deux voyages par semaine. Départ les MARDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 82 Gravier.
LORD & McPEAKE, 48 Camp.
Oct 4—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TETE,
J. P. AUCOIN, Capitaine,
M. L. LANDRY, Commis.
[illegible] la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS [illegible] VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le [illegible] de fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. RIVET,
105 rue Decatur, près St. Louis.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE [illegible] LUNDI et le JEUDI, il [illegible] jusqu'à "Old Lake Landing."

Il est relié, à chaque voyage, avec le steamer Rabbit, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret à chaque voyage, au [illegible] [illegible] que le steamer ne [illegible] [illegible]

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train [illegible] avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELIA
à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis
Capitaine WM. HANOVER,

commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un Bureau de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin; il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et bestiaux.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 2mars

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf,
NEW CAMELIA,
très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis.
capitaine WM. HANOVER,

Fera, désormais, régulièrement, une Excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road", au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour.................$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, agent,
21 mars au No 20 de la rue de l'Union.

POUR BILOXI directement, via Camp Ground, Ocean Springs, et la Rivière Pascagoula.

Le steamer entièrement neuf et à [illegible]
PEARL RIVERS,
J. Peterson, capitaine, F. Staples, commis, fera, deux fois la semaine, des courses régulières aux villes d'eau ci-dessus mentionnées partant du Nouveau Bassin, [illegible] de la rue Delord près le pont Magnolia, le MERCREDI, à 10 heures du matin, et le SAMEDI à 4 heures de l'après-midi. Au retour, il quittera la Rivière de Pascagoula le LUNDI et le VENDREDI, à 4 heures du matin, s'arrêtant à toutes les villes de bains, et arrivant les mêmes jours à la Nlle-Orléans, à 8 h. du soir, si le temps le permet. Passage, à Camp Ground, [illegible] [illegible], à Pascagoula [illegible]
[illegible] OSCAR BARTON,
[illegible]
[illegible] 1an

CHEMINS DE FER.

The Great Piedmont Air Line. Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

La route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & [illegible] arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à [illegible] 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks, compartiments dans les wagons-dortoirs, et qui des pour les villes du [illegible] du Nord, la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune. 3 juillet—1an

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	5 heures	A. M.
7½	"	7	"
9	"	8½	"
10½	"	10	"
Midi		11½	"
2	P. M.	1½	P. M.
3	"	2½	"
4	"	3½	"
5	"	4½	"
6	"	5½	"
7	"	6½	"
8	"	7½	"
9	"	8½	"

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 8½ heures et demie du soir et de la ville à 9 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 9 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON,
Receveur.
1er mai—

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

LA LIGNE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 6 juillet 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express No 1...5:45 P M	Express No 2... 9 00 A M
Way No 3.....7:00 A M	Way No 4..... 7.35 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours, les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS ET CHICAGO. Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et McComb City partent de la Nlle-Orléans à 3 h. 45m. P. M., le samedi, et à 7 h.00m. le dimanche. Ils arrivent à 10 h. 30 m. P. M., dimanche et à 9 50 h. A. M. le lundi.

Tickets d'excursion le dimanche jusqu'à Mc Comb City, et retour. UNE PIASTRE.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

THE QUICKEST ROUTE EAST.

Double Daily Through Trains.

[illegible]

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1...5:45 P M	Express No 2... 9:00 A M
Way No 3.....7:00 A M	Way No 4..... 7:35 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE, and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City

Leave New Orleans 3:45 P. M. Saturday, and 7:00 A. M. Sunday.

Arrive at New Orleans at 10:30 P. M., Sunday and at 9 50 A. M. Monday.

Sunday excursion Tickets to McComb City and return, ONE DOLLAR.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ	Arrivée.
Exprès.......7.30 A M	Exprès.....7.50 A.M.
Exprès.......5.00 P.M.	Exprès.....9.45 P.M.
Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche. ......3.30 P.M.	Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche. ......9.20 A.M.

Les wagons-palais de Pullman vont, tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. B. ROBINSON
Surintendant.
21 nov—

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express......7.30 A. M.	Express......7:50 A.M.
Express......5.00 P.M.	Express......9:45 P.M.
Coast accommodation, daily, except Sunday ......3.30 P.M.	Coast accommodation, daily, except Sunday ......9.20 A.M.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, without change, and only one change to New-York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.
D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER —DE LA—

Louisiane et du Texas, et Compagnie de Steamships de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises, expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.
27mai—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu........		$234,652 72
Sur risques de mer.......		20,648 79
Sur risques de rivières.....		24,051 91
Total des primes........		$279,353 42
En moins, primes non expirées........		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878........		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu........	$55,427 89	
Sur risques de mer........	13,465 68	
Sur risques de rivières.....	10,264 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés........	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées........	18,313 67	132,799 68
Bénéfices........		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières........	$296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires........	66,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions........	196,276 40
Billets garantis par hypothèques.	186,501 65
Billets reposant sur nantissements	69,870 63
Effets à recevoir........	81,811 67
Primes en voie de recouvrement.	42,467 11
Agricultural Fair Association....	2,600 00
Scrips de la ville........	5,879 39
En caisse........	81,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.
JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG	

11 juin—

Etat de situation semi-annuel —DU— LOUISIANA NATIONAL BANK —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 29 juin 1878

RESSOURCES.

Prêts et escomptes........		$1,419,806 60
Bons des Etats-Unis........		550,000 00
Autres bons........		321,020 58
Local de la Banque et autres propriétés foncières........		236,011 59
Cinq pour cent, fonds de rachat		24,750 00
Compte de prime........		16,497 80
Change américain........		499,019 82
Currency........	$845,916 94	
Espèces—		
Or.... $8,612 02		
Argent 24,000 00	32,612 02	
Chèques pour le Clearing House..	127,534 01	
		$1,006,062 97
		$4,003,169 16

PASSIF.

Capital........		$1,000,000 00
Surplus........		200,000 00
Profits nets non payés........		110,496 72
Billets en circulation........		495,000 00
Dépôts........	$1,930,768 25	
Dû à des banques et à des banquiers........	266,904 19	2,197,672 44
		$4,003,169 19

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.
A. LURIA, Caissier.
30juin—3t

ASSURANCES.

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 28 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte [illegible], présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie.....	$180,761 16	
Primes maritimes.....	26,729 15	
Primes de rivières.....	82,136 50	
	$289,626 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes remboursées...		$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie....	$44,424 27	
Pertes maritimes....	12,199 00	
Pertes de rivières....	40,636 96	
		97,260 22
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc.	59,291 38	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 90	
		37,661 48
Profits bruts........		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir........	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques........	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande.	$70,315 35	
Argent........	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville........		83,117 20
Actions de banques et autres.....		59,186 63
Propriétés foncières.....		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account.....		33,892 19
Total de l'actif........		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 28ème jour de mai 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à réunion aujourd'hui, [illegible] avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. R. King,
Sam'l R. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben O. Bush,
	Jno M. Parker.

24 mai—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'au décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu........	$266,861 02	
Primes maritimes........	84,632 42	
Primes de rivière........	29,246 04	
Total des primes........		$380,739 48
Moins		
Primes sur risques non expirées......	$ 86,057 66	
Primes remboursées......	12,190 18	
Ré-assurances......	20,742 89	118,990 73
Primes nettes........		$261,768 75
A ajouter: intérêts et sauvetage........		41,822 54
		$303,592 29
A déduire:		
Pertes par le feu........	$66,417 85	
Pertes maritimes........	17,722 00	
Pertes de rivières........	12,320 85	$96,460 70
Réfaction (rebate) 15 0/0........	46,499 04	
Dépenses générales........	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville........	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877........		109 415 84
A déduire:		
Profits et pertes........	$ 56,606 38	
Dividende, 30 juin 1877........	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877........	25,000 00	50,000 00
Balance........		809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque........	$ 58,066 76
Propriétés foncières........	118,275 12
Gold Bonds des Etats-Unis, N. O. City R. R. Co., Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance et bonds de l'Etat de la Louisiane........	195,390 42
Billets à recevoir (pour primes)........	11,429 38
Billets de première hypothèque, billets avec garantie........	166,523 84
Primes en voie de collection........	70,210 94 $619,895 46

L'état et dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS,
Secrétaire.
J. TUYES,
Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE,
3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.
N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER.	JULES TUYES.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé......$300,000

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureau No 93 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année finissant le 31 décembre 1877		
Sur les risques de feu........		$353,686 74
Sur les risques de rivières........		91,210 38
Sur les risques maritimes........		50,472 55
		$495,369 67
A ajouter— Risques non terminés 1876.....		$ 24,275 00
Primes brutes........		$519,644 67
Moins— Risques non terminés, 1877........	$104,741 00	
Primes remboursées.	16,445 76	$121 186 76
Primes nettes		$398,457 91
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu........	92,406 56	
Sur les risques de rivières........	19,185 08	
Sur les risques de mer........	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées.	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Ré-assurance........	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock........	59,779 11	
Fonds de réserve........	12,500 00	
Intérêt sur capital..	43,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêts........	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net........		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons........	$204,229 00
Prêts sur hypothèque........	8,122 63
Prêts sur garantie........	22,640 08
Billets à recevoir........	11,458 35
Propriétés foncières........	25,000 00
Primes en voie de collection........	22,435 49
Argent en caisse........	156,482 73
Total de l'actif........	$636,368 80

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de [illegible] pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir du lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

R. J. HART,	JESSE K. FLOWER
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
K. [illegible]	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY
CHAS MACREADY,	LIONEL C. LEVY
W. E. SEYMOUR,	EMORY CLAPP
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY
L. ALCUS,	R. E. CRAIG
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. B. GROVES

20 janv—

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878.

Fire premiums........	$180,761 16	
Marine premiums........	26,729 15	
River premiums........	82,136 50	
	$289,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums.....		$228,931 32
Losses paid and estimated, say—		
Fire losses........	$44,424 27	
Marine losses........	12,199 00	
River losses........	40,636 96	
		97,259 22
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 34	
Less rents, salvage, savings, etc........	21,629 90	
		37,661 48
Gross profits........		$94,010 61
The company have the following assets:		
Bills receivable........	$39,988 67	
Loans on bonds and mortgage........	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call........	$70,315 35	
Cash........	63,126 62	
		133 441 97
City bonds........		83 117 20
Bank and other stocks........		59 186 63
Real estate........		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account........		33 892 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President
HENRY V OGDEN, Secretary

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. R. King,
Sam'l R. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo W Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben O. Bush,
	Jno. M. Parker.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,

NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship
KNICKERBOCKER,
Capt. F. Kemble,
will leave her warf, foot of Toulouse street,
WEDNESDAY, 17 July, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage......$50
Steerage......25
Excursion tickets......90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
may1—1y 41 Carondelet Street

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878 including Unearned Premiums for the previous year—

On Fire Risks........		$234,652 72
On Marine Risks........		20,648 79
On River Risks........		24,051 91
Total Premiums........		$279,353 42
Less Unearned Premiums........		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878........		$261,512 42
Losses Paid—		
On Fire Risks........	$55,437 89	
On Marine Risks........	13,465 68	
On River Risks........	10,264 92	
Taxes and expenses, less interest........	35,317 52	
Re-insurances and Return Premiums........	18,313 67	132,799 68
Profit........		$128 712 74

The Company have the following assets:

Real Estate........	$296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds........	66,100 53
Bank, Water Works and other stocks........	196,276 40
Notes secured by mortgage........	186,501 65
Notes secured by pledge........	69,870 63
Bills receivable........	81,811 67
Premiums in course of collection........	42,467 11
Agricultural Fair Association........	2,600 00
City Scrips........	5,879 39
Cash on hand........	81,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY,
President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.	

June 11—

ANNUAL STATEMENT. —OF THE— New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums........	$266,861 02	
Marine Premiums........	84,632 42	
River Premiums........	29,246 04	
Total Premiums........		$380,739 48
Less—		
Premiums on expired risks........	$ 86,057 66	
Return Premiums........	12,190 18	
Reinsurances........	20,742 89	118,990 73
Net earned premiums........		$261,768 75
Add interest and salvages........		41,822 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses $66,417 85		
Mar. losses 17,722 00		
River losses 12,320 85	$96,460 70	
Rebate at 15 per cent.	46,499 04	
General expenses........	34,214 46	
State and city taxes and license........	10,242 70	
Board of Underwriters........	6,759 55	194,176 45
Profit for the year 1877........		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss........	$8,606 38	
Dividend, June 30 1877 $25,000 00		
Dividend of December 31, 1877......25,000 00	50,000 00	
Balance........		809 56 109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank........	$ 58,066 76
Real Estate........	118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols........	195,390 42
Bills receivable for premiums........	11,429 38
First mortgage notes and pledge notes........	166,523 84
Premiums in course of collection........	70,210 94 $619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
JULES TUYES, President,
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber.	Jules Tuyes.

TRAMWAYS

OU

CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans le lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux, sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est le côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourant également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Peyroux pour suivre la rue Magasine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi [illegible] à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levée and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bon Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera un jour une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

PARIS 1867

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réd[illegible]

Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.

Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.

Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,800,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à des prix réd[illegible]

Agence STAR NEW STYLE & FOREST—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

ALTONA 1869

21a

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

PREMIÈRE PARTIE.

LES FILLES SANS DOT.

(Suite.)

—Les faits vont répondre pour moi!....—Cette imprudente intimité de tous les jours, de toutes les heures, était pleine de dangers.....[illegible] trop vite.....Raoul devint amoureux de Juliette.....[illegible]

Lazarine fit un geste de stupeur.

—Amoureux de la femme de son ami!... s'écria-t-elle.

—Hélas, oui!

—Mais c'était un crime, cela....!

—Chère bien aimée, —répliqua le marquis— vous m'avez imposé ce récit malgré moi..... —Je refusais d'initier votre esprit si pur aux lamentables erreurs que vous ne soupçonnez pas encore.... Je voulais me taire.......Dois-je m'arrêter?....

—Gardez-vous-en bien!... Continuez.... je veux tout savoir!....

—J'approche du terme.....Raoul ne put cacher longtemps à Juliette la passion malsaine qu'il éprouvait pour elle, et la malheureuse femme ne tarda guère à partager cette passion..... —ils furent bientôt tout à fait coupables.

—Coupables, de quelle façon?—demanda Lazarine avec un [illegible] assurance que M. de la Tour-du-Roy baissa les yeux malgré lui sous son regard [illegible] [illegible]

—Coupables— balbutia-t-il —d'oublier que Mme de Braines n'était point libre de donner son cœur, et que la loi de Dieu et la loi des hommes lui défendaient d'écouter avec complaisance les aveux et les serments du comte de Gordes, et d'y répondre par des aveux et des serments pareils.

La fille de Jules Leroux questionna de nouveau.

—Est-ce que ces choses odieuses sont fréquentes dans le monde?—fit-elle.

—Trop fréquentes, oui, chère enfant.

—Cela fait peur, savez-vous!....

—Sans doute—reprit le marquis avec exaltation—mais il est des âmes d'élite qui planent immaculées sur les fanges terrestres, et la vôtre est de ce nombre....—Il est des anges dont aucune tache ne saurait souiller les blanches ailes, et vous êtes un de ces anges.....

Lazarine sourit.

—Prenez garde!—dit-elle—vous allez me rendre orgueilleuse....

Robert haussa les épaules comme pour répondre,

—Orgueilleuse, vous! .... —Allons donc!—Vous êtes trop parfaite pour avoir un défaut.

Puis il poursuivit:

—Cela dura quelque temps ainsi, et non sans un vague scandale.—On commençait à parler un peu partout, à demi-voix et à mots couverts, des amours du comte de Gordes et de madame de Braines.—Les preuves manquaient encore sans doute, mais les présomptions trop nombreuses équivalaient à une certitude....

"Le mari seul ne se doutait de rien, et son aveuglement paraissait si bizarre, si invraisemblable que certaines gens l'accusaient de complaisance pour un voisin dix fois millionnaire et se détournaient de [illegible] afin de n'avoir point de [illegible]

"[illegible] étrangement le [illegible]

"Un matin, je me mettais à table pour déjeuner, quand mon valet de chambre annonça Raoul de Gordes.

"J'allai droit à lui, inquiet de sa pâleur et de la sombre expression de son regard.

"—Il y a un malheur, n'est-ce pas?—m'écriai-je.

"Affirmativement il baissa la tête....

"Je ne me trompais point....Le malheur existait....

"Le comte venait me demander d'être un de ses témoins.

M. de Braines, instruit par une lettre anonyme, s'était fait espion pour surprendre les amants et les avait surpris....

"—Je pourrais vous tuer tous deux— leur avait-il dit d'une voix sourde—j'en ai le droit, mais ce n'est pas ainsi que je prétends venger mon injure....—Vous êtes des misérables car je vous aimais, vous le savez bien, et je croyais en vous absolument.—Je chasse cette femme qui portait mon nom.....—Vous, monsieur, je vous soufflette aujourd'hui et je vous tuerai demain....

"Mme de Braines, absolument folle de honte, de désespoir, d'épouvante, avait pris la fuite, et le comte, au moment où il me parlait, ne savait pas ce qu'elle était devenue....

"Si coupable que me parût M. de Gordes, je ne pouvais lui refuser mon assistance sur le terrain....—je l'accompagnai donc....—il me présenta son second témoin et nous nous mîmes en rapport avec les témoins d'Henri de Braines.

"Il fut convenu que la rencontre aurait lieu le lendemain, à l'épée, au point du jour, dans la clairière d'un petit bois situé à un quart de lieue de la Grangette.

"A l'heure dite, tout le monde se trouvait au lieu convenu, y compris un chirurgien amené par M. de Gordes.

"J'ai joué un rôle plus ou moins actif dans bon nombre de duels.....je n'en ai jamais vu de plus effrayant que celui-là....

"M. de Braines passait pour une fine lame, mais Raoul de Gordes, depuis sa première jeunesse, fréquentait les salles d'armes parisiennes.—Sa supériorité était écrasante.—Il tenait littéralement dans sa main la vie de son adversaire, ce fut indiscutable dès les premières passes.

"Mais il fut en même temps non moins indiscutable que le jeune comte, dominé par un sentiment chevaleresque facile à comprendre, ne se servirait de sa force que pour assener la victoire de l'homme qu'il avait outragé.

"Il ne se contentait pas de ne point attaquer, il se découvrait volontairement et faisait des prodiges pour ouvrir à M. de Braines le chemin de sa poitrine.

"Cette générosité trop visible eut pour résultat d'exaspérer l'ex-capitaine:

"—Prétendez-vous par hasard me ménager, monsieur!....—s'écria-t-il avec un juron que je ne répéterai pas.—C'est là, une insulte de plus!....—Défendez-vous, si vous n'êtes point un lâche!....—Défendez-vous afin que je puisse vous tuer!

"Le comte feignit alors de se défendre, mais il le fit si mollement, que la colère de M. de Braines redoubla.

"—Ah! reprit-il avec un indicible transport de rage, je saurai vous contraindre à lutter sérieusement!.... Vos joues gardent la trace de mes soufflets d'hier! je vais le souffleter de nouveau avec mon épée....

"Raoul voulait bien de la mort, mais il ne voulait pas de l'outrage.—D'un mouvement brusque il vint à la parade, pour éviter le choc de l'acier menaçant sa figure.

"Le baron de Braines était lancé...—il rencontra l'épée tendue et s'enferra un peu au-dessous de l'épaule droite.

"Il lâcha son arme, et s'abattit en balbutiant:

"—[illegible] dans [illegible] Dieu!"

"Un flot de sang jaillit de sa bouche, puis il demeura immobile, sans connaissance, étendu sur le dos, le visage farouche et les yeux ouverts.

"—Malheureux que je suis...—s'écria Raoul en s'agenouillant auprès du corps dans l'herbe rougie.—Je voulais mourir et j'ai tué!... Je me fais horreur....

Lazarine devint un peu pâle.

—Monsieur de Braines était-il vraiment mort? demanda-t-elle.

—Le chirurgien se pencha vers le corps inanimé—reprit le marquis—et, après un examen qui nous parut à tous bien long, il déclara que le baron était seulement évanoui....—Il ajouta que la blessure ne lui semblait pas mortelle, et qu'à moins de complications imprévues la guérison de M. de Braines serait possible, sinon probable, mais que la nécessité de soins immédiats et de grandes précautions s'imposait impérieusement.

XVII

"Trois ou quatre paysans, curieux d'assister à un duel, [illegible] assez mal derrière les buissons bordant la clairière.

"Raoul de Gordes leur fit un signe.

"Ils accoururent.—Une sorte de brancard fut improvisé avec des ramures.—On étendit le blessé sur ce brancard, et les paysans, mis en réquisition et payés largement, le portèrent à la Grangette où le chirurgien l'accompagna.

"—Grâce au ciel, je ne l'ai pas tué!— murmura le jeune comte en me serrant la main avec une fébrile exaltation.—Je ne saurais vous dire quel soulagement immense m'apporte cette pensée....—Je me regardais tout à l'heure comme un assassin!....

"La malheureuse Juliette est-elle retrouvée?—lui demandai-je.

"—Oui—répliqua-t-il.—On est venu me prévenir, hier au soir, qu'elle s'était réfugiée dans une maison de paysans, ayant l'air d'une folle, ne comprenant point ce qu'on lui disait et ne répondant à aucune question.....—J'y cours.... Pauvre femme!.....—Je la vis accroupie dans l'un des angles d'une petite chambre basse et sombre, tremblant de tous ses membres et prononçant d'une voix singulière des phrases sans suite....—Elle ne me reconnut pas.....—Cependant, à force de paroles douces et suppliantes, je pus la décider à me suivre et je la conduisis au château où elle est encore.....

"—Toujours folle?

"—Toujours.... et Dieu sait si son intelligence se réveillera jamais.... —Je ne veux pas désespérer de ce réveil néanmoins....—La commotion a été terrible, c'est vrai, mais Juliette est si jeune....

"Je repris:

"—Qu'allez-vous faire?

"—Partir et quitter la France....

"—Seul?

"—Non certes!....—J'emmènerai Juliette avec moi.....—J'ai brisé sa vie.... je dois lui consacrer la mienne tout entière....—A ce devoir sacré je ne faillirai point....

"—Où irez-vous?

"—Je n'y ai pas pensé et ne m'en inquiète guère.....—Qu'importe le lieu de [illegible]

"—Reviendrez-vous un jour?

"—Je l'ignore et j'en doute....

"J'appris le lendemain que Raoul, le même soir, avait quitté le château de Gordes avec Mme de Braines.—Il y a de cela deux ans, et depuis cette époque je n'ai entendu parler de lui qu'une seule fois, par des touristes qui prétendaient l'avoir reconnu dans une ville d'Italie...

—Voilà, chère Lazarine, la romanesque et sombre aventure dont vous avez exigé le récit.

—Merci d'avoir satisfait ma curiosité. —répondit la jeune fille en souriant. Une question encore:—Mme de Braines était-elle toujours folle quand ces touristes ont rencontré le comte?

—Ils ne le savaient pas....le comte était seul....

—Et le mari, qu'est-il devenu?

—Six mois après le duel, il est mort.

—Des suites de sa blessure?

—Non. La guérison était complète. La solitude et le chagrin ont tué le malheureux. Que voulez-vous?.... Il adorait sa femme......

Lazarine se tourna vers l'horizon où les toits bleuâtres des Gordes et la blanche façade de la Grangette se détachaient sur la verdure sombre.

—Ainsi, —murmura-t-elle— les deux habitations voisines sont désertes l'une comme l'autre.....—L'exil volontaire et la mort en ont chassé les maîtres!—C'est triste et cela donne le frisson! Brrr!—Au galop, monsieur le marquis! je voudrais être loin.....

Et la jeune fille, rassemblant brusquement Néral, lui fit tourner bride et la lança ventre à terre sur la route en pente douce qui se dirigeait du côté des Vertes-Feuilles....

Tout en dévorant l'espace, elle se disait:

—Cette Juliette est certainement plus folle que jamais.....—S'il en était autrement, M. de Gordes l'épouserait, puisqu'elle est veuve....—Un mari jeune, et dix fois millionnaire!....ah! ce serait une heureuse femme!....plus heureuse que moi, car le marquis est un vieillard... et ne possède que six millions!....

M. de la Tour-du-Roy dut passer une matinée avec son notaire, auquel il avait envoyé des notes pour la rédaction du contrat de mariage.

Ce notaire appartenait à l'espèce à peu près disparue des tabellions de l'ancien jeu, qui portaient aux intérêts de leurs clients un intérêt plus passionné que leurs clients eux-mêmes.

On ne les voyait guère en police correctionnelle ou en cour d'assises, les tabellions de ce temps-là!—ils n'avaient pas pour unique souci de *graisser leurs bottes*, selon l'heureuse expression d'un tout jeune notaire de notre connaissance, que les siennes, trop bien graissées, conduiront peut-être un jour ou l'autre un peu plus loin qu'il ne le voudrait.

Le notaire du marquis avait le même âge que son client,—il se nommait maître Jomard et se plaisait à répéter non sans orgueil:

—Mon arrière grand-père, mon grand-père et mon père, tous notaires royaux, ont possédé de père en fils la confiance de la maison de la Tour-du-Roy! Le dernier marquis me fait l'insigne honneur de m'accorder la sienne, et j'ose affirmer que j'en suis digne!

Il le prouva bien, le digne maître Jomard, car ses premières paroles en arrivant furent celles-ci:

—Je présente mes respectueux hommages à monsieur le marquis....—J'ai reçu les notes que monsieur le marquis a bien voulu m'adresser; je les ai étudiées avec le soin qu'elles méritaient, et je me permets d'affirmer que je ne rédigerai point le contrat d'après les intentions exprimées par monsieur le marquis! Ah! non, par exemple! jamais de la vie!....

—Qu'y a-t-il donc, mon vieil ami?—demanda M. de la Tour-du-Roy en souriant et en serrant la main du nouveau venu.—Expliquez-moi bien vite ce qui paraît vous agiter si fort....

—Eh! oui, mordieu! je vais vous l'expliquer!.... et sans le moindre ambage!....

Et il l'expliqua.

Le marquis, mordu au cœur par un de ces terribles amours qu'un vieillard fout un enfant, avait résolu de se marier sous le régime de la communauté, en reconnaissant à sa jeune femme un apport de trois millions.

Cela faisait bondir le notaire.

—Vous n'avez pas le droit d'agir ainsi, monsieur le marquis!—s'écria-t-il.

—Pourquoi?

—Parce que vous risquez d'être dépouillé du jour au lendemain de la moitié de votre fortune, et de dépouiller vos enfants, s'il en survient.

—Comment?

—C'est bien simple.... —Occupons-nous d'abord de ce qui vous concerne personnellement.—Mlle Leroux, future marquise de la Tour-du-Roy, est sans fortune, n'est-ce pas?

—A peu près.... et c'est pour cela que je désire lui constituer une dot de trois millions.

—Naturellement, mais supposons qu'au bout d'un temps de mariage plus ou moins long une incompatibilité d'humeur se manifeste entre monsieur le marquis et madame la marquise, et vienne rendre la vie commune intolérable pour l'un comme pour l'autre....

M. de la Tour-du-Roy se mit à rire.

—Je ne saurais admettre votre supposition, mon vieil ami.....—interrompit-il —Mlle Leroux est un ange....

Le notaire ébaucha un geste d'impatience que le respect lui défendit d'achever, et il répliqua:

—Un ange, assurément! Personne au monde ne songe à le nier, et certes je ne me le permettrais pas....Mais combien en ai-je vu de jeunes filles, anges avant la noce et diables après....Oui, diables de la pire espèce....—Mlle Leroux, je le crois de toutes mes forces, ne ressemble point à celles-là, mais il importe de tout prévoir....même l'impossible....—Donc, permettez-moi d'achever.....—Le chérubin devient diablotin, et ses blanches ailes cèdent la place aux cornes et aux griffes. —Demande de séparation de corps et de biens, intentée par l'un des époux, par tous les deux peut-être.....—La séparation est prononcée, peu importe au profit de qui, et l'ange, ensuite chez vous les mains vides, s'en va tranquillement en emportant ses propres, c'est-à-dire vos trois millions.....—Eh! bien monsieur le marquis, qu'en dites-vous?

—Je dis que vous avez entièrement raison en thèse générale et parfaitement tort dans le cas particulier dont il s'agit —fit M. de la Tour-du-Roy.—Rien de pareil ne peut se produire.....je suis sûr, mon vieil ami, vous entendez, ABSOLUMENT SÛR, de celle qui sera ma femme....

Maître Jomard ne leva point les épaules, mais ce ne fut pas faute d'en avoir terriblement envie.

Il se sentait en face d'un adversaire arc-bouté sur un parti-pris, et décidé à ne se point laisser convaincre—Or il n'y a de pire sourds — dit le proverbe — que ceux qui ne veulent pas entendre!

Néanmoins il ne se tint aucunement pour battu, et au bout de quelques secondes de silence il reprit:

—Autre chose: — on ne se marie pas dans le but unique d'acquérir le droit légal et religieux de caresser une jolie femme.—Le mariage conduit à la paternité. — S'il plaît à Dieu, le beau nom de La Tour-du-Roy ne finira point avec vous! Je suis certain que vous y comptez.....

—Je l'espère du moins de toute mon âme!—s'écria Robert.

—Très-bien...... —Vous voilà marié.... heureux époux, heureux père.... vous avez deux enfants, trois enfants, quatre enfants.....Le sombre n'y fait rien..... Ici je vais être brutal.....—me le permettez-vous?

—Je vous le permets....ne vous gênez pas.

—Nous sommes tous mortels.....—Une maladie ou quelque accident vous emporte.......—Mme la marquise reste veuve à vingt-quatre ou vingt-cinq ans....—Elle pleure beaucoup et porte le deuil avec un zèle des plus méritoires; puis un beau matin, ou plutôt un beau soir, elle s'aperçoit qu'elle s'ennuie, et songe à convoler de nouveau pour chasser son ennui.. — Aussitôt fait que dit....—L'union nouvelle est féconde comme la première, et les enfants du second mari enlèvent à vos propres enfants la meilleure part des trois millions qui viennent de vous, et que vous avez fait la folie de constituer en dot à leur mère.....

Le premier argument du notaire avait glissé sur M. de la Tour-du-Roy. Celui-ci produisit une certaine impression.

Voyant son auditeur entraîné, le notaire redoubla d'efforts et se montra si logique, si persuasif, si éloquent, qu'après une lutte corps à corps de plus de deux heures, où le marquis ne céda le terrain que pouce à pouce, il finit par conquérir un notable avantage.

(*A continuer.*)